

Nombre de conseillers

## Département de l'Yonne

En exercice : 15

## Commune de MALIGNY

Présents : 11

Votants : 13

L'An Deux Mil Vingt Trois, le seize mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MALIGNY, légalement convoqué le 6 mai 2023 s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Damien GAUTHIER, Maire,

**Etaient présents** : François TURCIN, Olivier SAVARY, Philippe SODOYER, Xavier RATTE (adjoints), Sylvie SEGAULT, Emilie SEGUINOT, Pierrick LAROCHE, Luc NOLET, Bruno DI-BLAS, Yannick VILLEDIEU,

**Absents représentés** : Bruno ZAROS, pouvoir donné à Sylvie SEGAULT ; Lucia DA SILVA PINHO, pouvoir donné à François TURCIN

**Absents non représentés** : Florence CHAMON, Christian RAPOSO DO CARMO,

**Secrétaire de séance** : Yannick VILLEDIEU

n° 2023-24/16.05-08

Délimitation du domaine public – devis d'un géomètre

Le Maire évoque la possibilité de faire constater par un géomètre la délimitation entre domaine public et domaine privé, au niveau de la rue Auxerroise et de la rue du Moulin, près des parcelles A 738-1221-1238. Les prestations comprennent la recherche et l'étude d'archives foncières, la recherche et le contrôle de points de repères existants, le mesurage des lieux, l'identification et la convocation des propriétaires riverains (y compris le Département), la matérialisation éventuelle des limites, l'établissement d'un procès-verbal et d'un plan de délimitation. Le devis pour ces prestations s'élève à la somme de 1 854,72 € TTC.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité de lancer cette procédure de délimitation du domaine public et chargent le Maire de toutes les suites utiles à donner à cette décision. Ils l'autorisent à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Le secrétaire de séance,  
M. Yannick VILLEDIEU,



Le Maire,  
M. Damien GAUTHIER,

